



PRÉFET DU MORBIHAN

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vannes, le 12/07/2025

PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Inscription des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan

Ce 12 juillet 2025, lors du 47^{ème} comité du patrimoine mondial qui s'est tenu à Paris, les mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan ont été inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, représentant ainsi le premier site breton inscrit.

Cette inscription est l'aboutissement de plus de dix ans d'un travail initié en 1996 avec la première inscription du Bien sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'UNESCO, la création en 2012 de l'association "Paysages de Mégalithes" et le travail étroit conduit entre les scientifiques dont le comité était notamment présidé par le regretté Yves Coppens.

Cette inscription est le fruit d'un travail collectif, porté par "Paysages de Mégalithes", son président Olivier LEPICK et son président d'honneur, Jean-Yves Le Drian. Cette démarche a impliqué de nombreux acteurs : les collectivités territoriales et leurs élus, les services de l'État, les établissements publics, les acteurs associatifs, les chercheurs, les historiens et aussi les habitants.

Le préfet du Morbihan se félicite de cette décision qui reconnaît pleinement la Valeur Universelle Exceptionnelle de plus de 550 sites et monuments concernés, répartis sur 28 communes du Morbihan. Cette reconnaissance internationale contribuera activement à l'attractivité du département du Morbihan et à la protection de ces nombreux sites. Il salue ainsi le travail de toutes celles et ceux qui ont contribué à la construction et à la promotion de ce projet patrimonial structurant sous l'égide de l'association « Paysages de Mégalithes » : les services de l'État, le conseil départemental du Morbihan, le Conseil régional de Bretagne, les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les associations.

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57 / 06 38 60 06 67

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan